

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_130

L'an deux mille vingt-trois, le 6 juillet à 18 h 30,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°
1 – BUDGET ANNEXE SKI ALPIN**

Date de la convocation : jeudi 29 juin 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Présents : 29

Pouvoirs : 6

Votants : 35

Résultat du vote :

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; ~~Marylène GUIJARRO~~, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Marc GAUTHIER (Saint Pierre d'Entremont 38)

Pouvoirs : Jean-Paul SIRAND-PUGNET à Jean-Claude SARTER, Nathalie HENNER à Véronique MOREL, Maryline ZANNA à Denis BLANQUET, Suzy REY à Martine MACHON, Stéphane GUSMEROLI à Anne LENFANT, Marylène GUIJARO à Roger JOURNET

VU la lettre du 04 avril 2023, par laquelle le Préfet de l'Isère a saisi la Chambre régionale des comptes, au motif que le budget primitif 2023 du budget annexe « ski alpin » de la communauté de Communes Cœur de chartreuse était présenté en déséquilibre réel.

VU le courrier du Président de la Chambre régionale des comptes en date du 05 juin 2023, demandant au conseil communautaire de rectifier le budget annexe « ski alpin » en adoptant les mesures modificatives préconisées par le Président et retranscrites dans le tableau ci-dessous.

CONSIDERANT que le budget annexe « ski alpin » retraçant l'activité d'un service public industriel et commercial (SPIC), doit s'équilibrer sans avoir recours à une participation du budget principal.

CONSIDERANT les inscriptions, ci-dessous, établies à partir de l'exploitation de la saison d'hiver 2023 qui devraient constituer les seules dépenses et recettes pour ce budget.

DIAM N° 1 SKI ALPIN

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-8081 : Fournitures non stockables (eau, énergie...)	136 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8084 : Fournitures administratives	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-811 : Sous-traitance générale	79 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8182B : Entretien et réparations autres biens immobiliers	228 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-81851 : Matériel roulant	24 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8186 : Autres	79 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8223 : Divers	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8288 : Autres	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	569 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8411 : Salaires, appointements, commissions de base	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8468 : Cotisations aux autres organismes sociaux	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	180 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7081 : Transport de voyageur	0,00 €	0,00 €	384 000,00 €	0,00 €
R-7088 : Autres produits d'activités annexes (abonnements, ventes d'ouvrages)	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	0,00 €	0,00 €	409 000,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	749 000,00 €	0,00 €	409 000,00 €	0,00 €
Total Général		-749 000,00 €		-409 000,00 €

Le budget primitif 2023 ski alpin s'équilibre en section d'exploitation à : 316 000,00

ID : 038-200040111-20230713-23__130-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	715 000,00	0,00	-569 000,00	0,00	146 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	350 000,00	0,00	-180 000,00	0,00	170 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 065 000,00	0,00	-749 000,00	0,00	316 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 065 000,00	0,00	-749 000,00	0,00	316 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 065 000,00	0,00	-749 000,00	0,00	316 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 316 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	725 000,00	0,00	-409 000,00	0,00	316 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		725 000,00	0,00	-409 000,00	0,00	316 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		725 000,00	0,00	-409 000,00	0,00	316 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		725 000,00	0,00	-409 000,00	0,00	316 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 316 000,00

Et en investissement, aucune inscription budgétaire.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** la DM n°1 du budget annexe ski alpin

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 10 juillet 2023,

La Présidente,

Anne LENFANT

